



## Le mot du Président

### Le CPSP assure ses missions

Le présent numéro 47 de « La Lettre du CPSP » rend compte des activités menées par le Comité de Pilotage et de Suivi des Pipelines (CPSP), au cours des trois derniers mois, dans un contexte économique toujours marqué par le niveau bas du prix du baril de pétrole brut.

Ces activités ont notamment porté sur le suivi de l'exploitation du Pipeline Tchad/Cameroun et la préparation à la gestion des pollutions dues aux hydrocarbures.

S'agissant du Pipeline Tchad/Cameroun, son exploitation s'est poursuivie normalement et en toute sécurité, avec notamment le recalibrage de la boucle d'étalonnage du Système de comptage du Terminal Komé-Kribi 1, pour s'assurer de sa fiabilité permanente, le suivi des enlèvements de pétrole brut au niveau de ce terminal, l'inspection du système de télécommunications de la société Cameroon Oil Transportation Company (COTCO), opérateur du Pipeline et le contrôle des équipements de transmission acquis par le CPSP, et installés dans certaines unités de la Gendarmerie Nationale, situées le long du corridor de cet ouvrage.

Quant à la préparation à la gestion des pollutions dues aux hydrocarbures, le CPSP, en charge de la mise en œuvre du Plan National de Lutte contre les Déversements Accidentels d'Hydrocarbures (PNLDAH), a poursuivi sa vulgarisation, avec la présentation de son contenu au Port Autonome de Kribi, dont certaines activités, en cours de démarrage, constituent de potentielles sources de pollutions par les hydrocarbures.

Le CPSP a également participé à un exercice de simulation d'un déversement d'hydrocarbures organisé par COTCO, simultanément à Kribi et à Douala.

Ces sujets, ainsi que d'autres portant sur l'activité du CPSP, sont développés dans ce numéro de « La Lettre du CPSP ».

Merci à tous les lecteurs pour leur appréciation et les mots d'encouragement adressés au CPSP et bonne lecture.

**Adolphe Moudiki**  
Administrateur Directeur Général de la SNH  
Président du CPSP

## Le CPSP présente le PNLDAH au Port Autonome de Kribi



Les participants à la séance de présentation du PNLDAH au PAK

**Cette présentation du Plan National de Lutte contre les Déversements Accidentels d'Hydrocarbures (PNLDAH), qui s'inscrit dans le cadre de sa vulgarisation, a eu lieu le 11 octobre à Yaoundé, au siège de la SNH.**

L'exposé présenté au Port Autonome de Kribi (PAK) par le Secrétaire Permanent du CPSP comportait quatre points, à savoir, le contexte général du PNLDAH, sa structuration, ses grands principes et l'organisation pour sa mise en œuvre.

Dans le contexte général l'exposé a mis en exergue, l'augmentation des sources potentielles de pollution et la position vulnérable du Cameroun vis-à-vis de la pollution par les hydrocarbures. Il apparaît que c'est l'existence de ces risques qui a motivé l'élaboration d'un PNLDAH par le Cameroun.

Quant aux grands principes, le PNLDAH en contient deux, comme l'a rappelé la présentation, le dimensionnement de la réponse en fonction du niveau de déversement et celui du pollueur-payeur, qui stipule que les frais relatifs aux mesures de prévention et de réduction de la pollution, ainsi que de lutte contre celles-ci, sont supportés par le pollueur.

L'organisation de sa mise en œuvre concerne principalement les déversements de niveau 3, qui nécessitent une gestion au niveau national avec l'appui international. Les différents intervenants de la chaîne de mise en œuvre du PNLDAH ont été présentés au PAK qui, en tant que structure dont certaines activités sont de potentielles sources de pollutions par les hydrocarbures, devra élaborer, à la lumière du PNLDAH, son Plan d'intervention d'urgence, en cas de déversement d'hydrocarbures.

### A propos du PNLDAH

**Pollueur-payeur** : Ce principe, édicte que les frais résultant des mesures de prévention, de réduction de la pollution et de lutte contre celle-ci sont supportés par le pollueur.

Il n'est toutefois pas applicable facilement et en toutes circonstances ; il ne l'est notamment pas lorsque le pollueur ne s'est pas fait connaître ou qu'il n'est pas identifiable ou encore qu'il n'est pas possible,

malgré des présomptions, de faire la preuve de l'origine de la pollution.

Dans la pratique, les risques de pollution majeure, couverts par le PNLDAH, sont principalement liés aux activités des opérateurs présents au Cameroun, qu'ils soient directement responsables ou que la responsabilité incombe à l'un de leurs sous-traitants ou contractants.

L'essentiel des risques d'une pollution majeure provenant d'un opérateur basé hors du Cameroun est représenté par celui d'une pollution transfrontalière qui viendrait pour l'instant, du Nigeria ou de Guinée Equatoriale.

### Réponse graduée (Niveaux) :

Les déversements d'hydrocarbures sont classifiés en trois niveaux en fonction de leur ampleur et de leur impact : Niveau 1, Niveau 2 et Niveau 3.

**Niveau 1** : C'est lorsque la pollution est de faible ampleur.

Le responsable de la pollution s'il est connu, fait face à la situation.

Dans le cas contraire, c'est l'autorité locale (avec l'appui des services opérationnels centraux) qui se charge de gérer les opérations de lutte contre la pollution et de remise en état de l'environnement touché.

**Niveau 2** : Quand les capacités de réponse du pollueur ou celles de l'autorité locale sont insuffisantes, il est fait appel à des ressources complémentaires régionales ou nationales, privées ou publiques, notamment dans le cadre de conventions d'assistance mutuelle inter-opérateurs.

**Niveau 3** : Ici le PNLDAH est déclenché en mettant en action la Cellule nationale de crises.

### Bon à savoir :

**Structure interministérielle placée sous la présidence de l'Administrateur Directeur Général de la SNH, le CPSP assure la coordination de la mise en œuvre du PNLDAH.**

## Le CPSP assiste à un exercice de simulation organisé par COTCO



**Déploiement d'un barrage de confinement pendant l'exercice de simulation à Kribi, en juillet 2017**

**C'était du 3 au 6 juillet, simultanément à Kribi et Douala, dans le cadre de la préparation à la gestion des pollutions dues aux hydrocarbures.**

Cet exercice, organisé dans le cadre de la préparation à la gestion des pollutions dues aux hydrocarbures, prescrite par le Plan National de Lutte contre les Déversements Accidentels d'Hydrocarbures (PNLDAH), a connu la participation de plusieurs sociétés pétrolières.

Outre l'organisateur, la société Cameroon Oil Transportation Company

(COTCO), les autres sociétés pétrolières ayant participé à l'exercice sont : Tchad Oil Transportation Co. (TOTCO) et ESSOCHAD (Tchad), ExxonMobil, par vidéo conférence/téléphone depuis l'Europe, ainsi que les opérateurs installés au Cameroun, Perenco, Addax, EurOil et la Société Nationale de Raffinage (SONARA).

Le Comité de Pilotage et de Suivi des Pipelines (CPSP) a, quant à lui, assisté à cet exercice, en sa qualité de coordonnateur de la mise en œuvre du PNLDAH.

Le CPSP était représenté à la Cellule de gestion de crises basée à Douala et au sein de l'équipe d'intervention sur le terrain à Kribi.

COTCO a mis en œuvre un scénario centré sur un déversement de pétrole brut de niveau 1 (environ 600 barils) survenu au cours d'un enlèvement au Terminal Komé-Kribi 1, qui a évolué vers le niveau 2.

Il convient de relever que cette évolution du déversement au niveau 2, imposait l'appui d'autres sociétés pétrolières exerçant au Cameroun, des experts d'ExxonMobil basés en Europe et surtout du CPSP, qui devait mobiliser sa cellule de gestion de crises, au cas où le déversement serait du niveau 3.

L'exercice, qui s'est bien déroulé a mis en exergue, lors du débriefing, certains aspects à améliorer.

Notamment, la nécessité d'informer le CPSP en temps réel sur l'évolution de tout déversement, afin de lui permettre, en cas de besoin de déclencher le PNLDAH au cas où le déversement évolue vers le niveau 3.



## Le CPSP et le SED contrôlent les systèmes de transmission du Pipeline

La deuxième mission d'inspection, de l'exercice 2017, organisée du 15 au 28 octobre, en collaboration avec le Secrétariat d'Etat à la Défense (SED), le long du corridor du Pipeline Tchad/Cameroun, avait pour objectif de s'assurer du bon fonctionnement des équipements de transmission acquis par le CPSP, et installés dans certaines unités de Gendarmerie Nationale, pour la sûreté de cet ouvrage.

Les inspections se sont déroulées dans les localités de Kribi, Lolodorf, Bipindi, Ngoumou, Mbankomo, Obala, Nkoteng, Nanga-Eboko, Bélabo, Meiganga, Ngaoundal, Bélel, Touboro, Dompta et Mbaïboum.

Il convient de rappeler que la première mission d'inspection des systèmes de transmission du Pipeline Tchad/Cameroun de l'exercice en cours a eu lieu du 17 au 29 avril, dans les mêmes localités.



*Panneau solaire acquis avec l'appui du CPSP et installé dans la Brigade de Gendarmerie de Bipindi, comme alternative à l'énergie électrique*



*Une embarcation du SED en exercice : Appui du CPSP, il y a quelques années pour des actions de sûreté en mer au large de Kribi*

## Inspection du système de télécommunications de COTCO



*Le système de télécommunications du KK1 a été inspecté*

La dernière série de ces inspections a été effectuée du 21 au 25 août, au siège social de COTCO à Douala et au Terminal Kome-Kribi 1 (KK1), par une équipe conjointe du Ministère des Postes et Télécommunications et de l'Agence de Régulation des Télécommunications.

L'objectif de ces inspections est de s'assurer notamment, de la conformité du système de télécommunications de COTCO à sa déclaration de celle de ses équipements à la réglementation.

Aucune irrégularité n'a été constatée à l'issue de ces inspections.

## Recalibrage par COTCO de la boucle d'étalonnage du Système de comptage du Terminal KK1



Une vue de la boucle d'étalonnage du Terminal Komé-Kribi 1 (KK1)

L'opération a été effectuée par COTCO du 13 au 22 septembre, sous le contrôle des représentants du Ministère du Commerce.

Elle vise à s'assurer de la bonne qualité des mesures de volumes de pétrole brut, faites par les compteurs de ce système de comptage.

### **CPSP/COTCO**

## Les chiffres du Pipeline Tchad/Cameroun

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 octobre

**Nombre d'enlèvements : 32**

**Volume cumulé des quantités enlevées au Terminal KK1 :**

**30,05 millions de barils de pétrole brut**

**Droit de transit généré pour la République du Cameroun :**

**22,93 milliards de FCFA**

## Le point sur la réunion de coordination du 28 septembre

L'accès des Nouveaux Expéditeurs au Pipeline Tchad/Cameroun était l'un des principaux points inscrits à l'ordre du jour.

Il ressort de ce point que PetroChad Mangara (PCM) a signé un contrat relatif aux études de faisabilité pour le raccordement d'un nouveau champ pétrolier en développement (Krim), le 19 septembre 2017.

La China National Petroleum Company International Chad (CNPCIC) prévoit, quant à elle, de mettre en production le gisement Daniela, avec un débit d'au moins 25 000 barils par jour, au cours du premier trimestre de l'année 2018. Ce qui augmentera substantiellement les quantités de pétrole brut transportées par le Pipeline Tchad/Cameroun.

## Ce qu'ils pensent de

### *La Lettre du CPSP*

**Le Ministre des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique**

*« Je vous adresse mes félicitations et encouragements pour la poursuite des activités du CPSP dans un contexte marqué par la baisse des cours du pétrole brut »*

**Le Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable**

*« Mes sincères félicitations à l'équipe de rédaction pour la qualité du travail, de même qu'à toute l'équipe dirigeante pour l'information régulière des différentes cibles sur les activités du CPSP ».*

**Le Gouverneur de la Région du Centre**

*« Nous avons constaté qu'un point d'honneur est mis sur la prévention de la pollution due aux hydrocarbures, avec le réchauffement climatique et l'effet de serre que nous vivons actuellement »*

***La Lettre du CPSP est l'organe de liaison des administrations camerounaises impliquées dans les travaux de construction, d'exploitation et d'entretien des pipelines.***

*La Lettre du CPSP* est une publication trimestrielle du Comité de Pilotage et de Suivi des Pipelines

Siège social : Yaoundé - Tél : (+237) 222 20 98 60 - Fax : (+237) 222 20 46 51 - Site Internet : <http://www.cpsp.snh.com>

Rédaction : Martin Zambo-Bernice Mengot—Mise en page : Martin Zambo - Conseil éditorial : Samuel Roger Minkeng, René Biliok

